

*Collectif des
Associations de
Défense de l'
Environnement
Pays Basque
Sud des Landes.
(43 associations)*



COMMUNIQUE DE PRESSE DU CADE

Sans surprise le gouvernement a cédé au lobbying forcené de quelques grands élus d'Aquitaine et de Midi Pyrénées en signant la déclaration d'utilité publique (DUP) de la LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax.

Une décision qui survient après une série de rapports (Assises du ferroviaire, Bianco, Auxiette, Mobilité 21) prônant la rénovation du réseau existant et privilégiant les « trains du quotidien ». Une décision qui survient après le rapport de la Cour des comptes d'octobre 2014 considérant la grande vitesse ferroviaire comme « un modèle porté au-delà de sa pertinence ».

Le gouvernement n'a pas tenu compte de l'avis défavorable de la commission d'enquête publique qui confirme une très large opposition citoyenne à ce projet.

Alors que les finances publiques sont exsangues, que la France croule sous les déficits, que l'entreprise SNCF affiche un déficit abyssal de 50 milliards d'euros, que la mise en service de la LGV Tours-Bordeaux sera déficitaire pour l'opérateur ferroviaire, l'Etat coupé des réalités économiques, n'écoute plus les citoyens et continue de valider des projets inutiles et ruineux.

Pour arriver à ses fins et dégager un avantage socio-économique dérisoire et discutable, SNCF Réseau (anciennement RFF) a dû tronçonner de façon inédite le projet en réalisant des enquêtes publiques séparées pour les aménagements ferroviaires déficitaires de Bordeaux et de Toulouse et en amputant le projet de la branche Dax-Espagne qui vient « plomber » l'ensemble. Avaliser Bordeaux-Dax c'est ensuite construire coûte que coûte le « chaînon manquant » jusqu'à la frontière, même s'il est largement déficitaire

Pour rendre ce projet présentable il a fallu surestimer les gains de temps et les trafics voyageurs et s'adonner à quelques artifices comme l'application de l'instruction de Robien obsolète et non la directive Quinet, très défavorable pour RFF, et pourtant en vigueur avant l'ouverture de l'enquête publique.

A ce jour, le gouvernement est dans l'incapacité de préciser le financement. On évoque un appel à des fonds souverains ou à un grand emprunt sur 40 ou 50 ans alourdissant la dette que nous laisserons aux générations futures. Il s'agit de trouver 10,8 milliards d'euros (valeur 2011) car tel est le montant réel de l'investissement et non le coût annoncé de 8,3 milliards.

Aujourd'hui les mots de « transparence » de « cohérence » et de « démocratie participative » sonnent creux.

Comment parler de transparence lorsqu'on ne rend pas public l'avis du Conseil d'Etat sur ce projet alors que le Président Hollande avait décidé lors de ses vœux aux corps constitués, le 20 janvier 2015, « de rompre avec une tradition séculaire des secrets qui entourent les avis du Conseil d'État » ? Comment évoquer la cohérence lorsqu'on ne tient pas compte des résultats de rapports que l'on a commandés ? Comment parler de démocratie participative lorsque qu'on méprise l'avis défavorable d'une enquête publique ?

Il ne reste plus aux citoyens que l'indignation devant un tel déni démocratique et un lieu pour l'exprimer : la rue. En agissant ainsi l'Etat prend la responsabilité d'ouvrir de nouveaux lieux de résistance et de contestation à l'image de celui de Notre Dame des Landes.